

ves, a facilité plus qu'un autre cette naturalisation par les armes. Sous son règne, avec les colonies romaines multipliées principalement dans les contrées danubiennes, avec les concessions antérieurement faites à des individus, à des familles, à des cités, avec les adoucissements apportés principalement sous Hadrien aux rigueurs du droit civil, et surtout avec la glorieuse porte de la milice ouverte aux bras vigoureux et aux nobles cœurs, la face de l'empire achève de changer. Rome gouverne autant de citoyens que de sujets. Telle ville provinciale compte dans son sein autant de Romains que de provinciaux; ce sont des Romains qui n'ont jamais vu Rome, mais qui l'aiment, qui ne parlent pas tous sa langue, mais qui la font enseigner à leurs enfants, qui ont vécu sous un autre droit que le sien, mais qui se façonnent à la loi de leur glorieuse patrie. « Vous avez fait, dit Aristide aux Romains, du monde deux moitiés, l'une moins vaillante, qui reste sujette et gouvernée, l'autre plus forte, plus noble, plus favorisée du ciel, que vous avez prise partout où elle était pour la faire votre concitoyenne et lui faire gouverner le monde avec vous. Vous l'avez séparée de sa patrie et vous lui avez donné la vôtre. »

C'était donc comme aujourd'hui, une époque de nivellement et de progrès. Le monde se faisait un. Comme nous envoyons des soldats en Chine, Rome en ce siècle y envoyait déjà des marchands. Les annales chinoises constatent le fait, perdu pour les annales romaines, d'une ambassade ou soi-disant telle du roi de Ta-Tsin (Occident), Aan-Tun ou Gan-Toun (Antonin, Marc Aurèle), qui vinrent, en l'année correspondante à l'an 166 de notre ère déposer aux pieds du Fils du ciel, Ilan-Hiouan-Ti, à titre de

tribut, des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphants, des écailles de tortue. Les savants actuels supposent avec assez de vraisemblance que Marc Aurèle n'eût pas de soupçon de cette ambassade et que ces prétendus envoyés impériaux étaient de simples commis voyageurs d'un Mæsius Titianus qui faisait avec les Sères le commerce de la soie¹. Quoi qu'il en puisse être, partis au temps de la guerre de Rome entre les Parthes, envoyés ou marchands ne purent arriver en Chine, comme les annales chinoises le remarquent, que par la frontière du Midi et non par celle de l'Occident. C'est par là que pour la première fois Rome et Pékin, ou pour mieux dire, Rome et Lo-Yang se connurent.

Et cependant — que l'unité du monde s'opère, que Rome devienne la cité universelle, qu'il se forme un peuple de cent vingt millions d'hommes, est-ce un bien? Je dirai non, si cette unité doit être sanguinaire et dégradée, si cette Rome doit être la Rome de Néron, si ce peuple doit toujours être le peuple des Césars, applaudissant aux infamies du théâtre et aux boucheries de l'arène. Il y avait donc et il y avait surtout une tâche morale à accomplir. Marc Aurèle l'a comprise plus hardiment que ses devanciers.

J'ai déjà dit quelle atmosphère plus pure avait respirée sa jeunesse. Son âge mûr s'en ressentit. Non-seu-

¹ V. le P. Gaubil, *Histoire abrégée de l'Astronomie chinoise*, dans les *Observations mathématiques*, etc., du P. Souciet, t. II, p. 118; Klaproth, *Tableau historique de l'Asie*, p. 69; Pauthier, *Histoire des relations politiques de la Chine*, p. 17-20; *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLVI, p. 550 et s., nouvelle série, t. X, p. 227 (M. Letronne). Sur Titianus, Ptolémée, *Géogr.*, I, 11. An-toun ou Gan-toun est encore aujourd'hui la forme que les chrétiens chinois donnent au nom d'Antoine.

lement il fit disparaître le scandale des bains publics; non-seulement il travailla à défendre (car il le fallait) contre la prostitution la race romaine et même la race noble; mais il alla plus loin, il essaya de réformer jusqu'au théâtre.

Le théâtre, ou, pour employer un terme alors plus général, les *spectacles* étaient la grande école de la vie romaine. C'était le Forum depuis qu'il n'y avait plus de Forum. C'était la dernière liberté de Rome, celle que les Césars lui avaient donnée à l'excès en dédommagement de toutes les autres, celle qu'elle défendit jusqu'à la mort. « Une raison d'État très-profonde, disait Fronton, enseigne à un prince de ne négliger ni les histrions, ni tout ce qui touche le théâtre, le cirque, l'arène. Il sait que le peuple romain demande surtout deux choses, du blé et des spectacles; que le pouvoir se fait aimer, non-seulement par les services sérieux qu'il rend, mais aussi par les amusements qu'il donne; qu'il y a plus de dangers à craindre si l'on néglige les affaires sérieuses du peuple, plus de mécontentement à redouter si l'on néglige ses plaisirs. Il demande moins vivement les largesses que les spectacles; avec du pain on satisfait homme par homme la partie affamée de la population; avec des spectacles on satisfait toute la population et d'un seul coup¹. »

Cette politique de son précepteur était cependant peu du goût de Marc Aurèle. Il eût aimé, lui, à donner plus de pain et moins de spectacles. Il veillait avec soin sur les approvisionnements publics; en temps de disette il étendait à toute l'Italie les distributions de blé qui ne se fai-

¹ *Principia historiarum.*

saient d'ordinaire que dans Rome. Il multipliait à chaque occasion les fondations alimentaires dont Trajan avait donné l'exemple¹. Il avait des secours pour les pestiférés, des secours pour les incendiés, les inondés, etc.; il remercie les dieux de ce que l'argent ne lui a jamais manqué pour secourir une infortune².

Mais il eût voulu être un peu moins prodigue de gladiateurs. Il accordait volontiers au peuple ce qui n'était que puéril: il donnait des jeux; absent de Rome, il chargeait les riches sénateurs d'en donner à sa place; il fut *magnanime*, dit un historien, jusqu'au point de produire en un seul jour cent lions sur l'amphithéâtre. Mais il avait le mauvais goût de s'ennuyer au spectacle, de s'y occuper des affaires publiques, de lire, d'écrire, de donner audience dans sa loge, de se rappeler qu'il était César, d'oublier qu'il était spectateur: il parle quelque part des exhibitions théâtrales avec le dédain d'un philosophe. Il en parle aussi avec le cœur blessé d'un homme de bien: « Quand tu ne pourras te dispenser d'y assister, se dit-il à lui-même, portes-y une pensée de miséricorde³. » Il eût voulu que cette volupté de spectacle ne fût pas ruineuse, immorale, inhumaine. Comme les acteurs se mettaient aux enchères et établissaient une concurrence entre les malheureux riches condamnés à donner des jeux, il fixa le maximum de leur

¹ Capitolin, 11. — Fondations pour le mariage de sa fille, et après la mort de Faustine, *Pueri Faustini*. Faustine déesse, accueillant les jeunes filles qui viennent à elle, et d'un vase qu'elle tient à la main versant sur elles l'abondance de la vie. (Bas-relief de la villa Albani.) — Multiplication des fonctionnaires spéciaux pour les aliments, curateurs, procureurs, préfets. Un consulaire est préfet des aliments dans la province Émilie. (Voy. les inscriptions.)

² Marc Aurèle, I, 17.

³ Marc Aurèle, VIII, 5, XI, 6.

salaires à dix pièces d'or (deux cent cinquante francs)¹. Comme la prolongation à l'infini des spectacles et le chômage qu'ils entraînaient arrivaient à nuire aux affaires commerciales, Marc Aurèle se permit de retarder l'heure des pantomimes, au grand mécontentement du peuple, qui, lui, était de l'avis de Fronton et préférait de beaucoup le spectacle au pain. Le peuple se plaignit qu'on voulait faire de lui un peuple de philosophes, et Marc Aurèle fut obligé de se disculper sérieusement de cette accusation.

Et par-dessus tout, comme la scène était toujours souillée de sang humain, Marc Aurèle (c'est là son grand dissentiment avec son peuple et son grand honneur dans l'histoire), Marc Aurèle voulut la purifier : ce que Sénèque seul avait osé dire, lui seul essaya de le pratiquer. Déjà, au début de son règne, on l'avait vu faire mettre un matelas ou un filet au-dessous de la corde des funambules. Le peuple avait souri de cette singulière *piété* envers les victimes des voluptés publiques ; mais enfin les plaisirs du peuple n'en souffraient pas et le peuple n'avait pas murmuré. Un peu plus tard, Marc Aurèle s'était montré fort mécontent de l'apparition sur la scène d'un lion qui dévorait des condamnés avec une férocité tout à fait romaine ; il n'avait pas couru à cet horrible spectacle et il avait refusé de récompenser par la liberté l'esclave éducateur de ce lion ; le peuple lui avait encore passé cette faiblesse. Mais lorsque ce peuple vit les cent lions produits par Marc Aurèle à l'amphithéâtre tués de loin, à coup de flèches, sans risquer la vie d'un seul homme ; lorsqu'un autre jour, l'empire ayant besoin de soldats, l'empereur s'a-

¹ Capitolin.

visa d'enrôler des gladiateurs et de dépeupler l'arène ; lorsque enfin, enhardi par la patience publique, et poussant la philanthropie au delà de toutes les convenances, il osa, lorsque le combat avait lieu devant lui, donner aux gladiateurs des épées émoussées et changer une mêlée sanglante en un innocent assaut d'armes¹ : cette fois, le peuple n'y tint plus et se plaignit hautement. Marc Aurèle perdit ce jour-là une bonne part de sa popularité. Il se forma contre lui une opposition de *dilettanti*, un parti des *voluptueux*, qui déclara que l'empereur était bien dur et Rome bien opprimée. Ce parti, qui, Marc Aurèle vivant, protesta contre l'affection publique, qui, Marc Aurèle mort, protesta contre les regrets publics, ce parti devait un jour être consolé ; Commode eut charge de dédommager ces gens de goût de la privation que leur avait imposée son père, et il s'acquitta de ce devoir à leur satisfaction.

Cette impopularité fait la gloire de Marc Aurèle. Ses devanciers immédiats n'avaient tenté rien de pareil. Auguste, par humanité ou par prudence politique, avait imposé quelques restrictions à ces hideux plaisirs. Néron, au début de son règne et dans un accès de philanthropie, avait osé donner des jeux où pas une goutte de sang, même de sang coupable, n'avait coulé ; une telle fantaisie d'humanité était permise à Néron. Mais, après lui, on nous parle

¹ « Marc Aurèle n'aimait pas le meurtre (*φόνους οὐκ ἔχαιρεν*), et on peut en juger par ce fait, qu'à Rome les combats de gladiateurs auxquels il assistait n'étaient, à vrai dire, que des combats d'athlètes ; car il ne permettait à aucun de se servir d'un fer aiguë ; tous combattaient avec des épées émoussées. » Dion, LXXI, 29. Capitolin dit seulement : « Gladiatoria spectacula omnifariam temperavit.... Gladiatorii muneris sumptus modum fecit. »

des nombreux couples de gladiateurs que dans sa bonté le clément Titus accorde à son peuple ; on nous parle des dix mille que Trajan fait paraître dans l'arène. Antonin seul peut passer pour avoir restreint un peu les jeux des gladiateurs. Marc Aurèle tentait de les abolir. Il commençait une lutte qui devait être longue. Deux cents ans de calamités, cent ans même de christianisme n'y suffirent pas. Il fallut le sang d'un apôtre ; il fallut que la passion de l'amphithéâtre fit un martyr et que l'œuvre, à peine essayée par Antonin et Marc Aurèle, fût accomplie par le moine Télémaque.

Arrêtons-nous ici. Marc Aurèle est le dernier de cette dynastie adoptive dont nous essayons d'étudier l'histoire. Rappelons une dernière fois, en les résumant, les véritables titres de gloire de cette dynastie, c'est-à-dire ses efforts en faveur du progrès moral des nations. L'ordre politique sagement maintenu sur les bases fixées par Auguste ; la liberté municipale protégée ; la clémence érigée en maxime de droit public et l'échafaud politique aboli ; le droit de cité romaine de plus en plus étendu avec libéralité et avec discernement ; tout cela comme sous Auguste : mais, de plus qu'au temps d'Auguste, l'esclave protégé dans sa personne et arrivant peu à peu au droit de propriété et au droit de famille ; les affranchissements favorisés ; la puissance paternelle restreinte ; la femme déchargée ou à peu près de cette tutelle de toute la vie à laquelle elle était condamnée ; l'ordre de succession rectifié en sa faveur ; des fondations bienfaisantes inouïes dans l'antiquité, devenues une des habitudes du pouvoir ; sous Marc Aurèle enfin, une atteinte portée aux inviolables traditions de l'amphithéâtre : — en un mot par l'adoucissement de l'esclavage, le

droit social, — par l'effacement des aspérités de la loi antique, le droit de famille, — par le nivellement des races, le droit politique, — amenés de règne en règne à s'imprégner davantage d'équité, d'humanité, de liberté, d'égalité : voilà le plus grand mérite et le plus incontestable honneur des cinq monarques du nouvel empire.

Maintenant les princes qui travaillaient à cette salutaire révolution en avaient-ils bien la conscience ? Le monde sur lequel ils agissaient l'avait-il à son tour ? Ses tendances répondaient-elles à leurs efforts, ses idées à leurs idées, ses mœurs à leurs lois ?

Pour Marc Aurèle, on peut croire que, plus qu'aucun de ses devanciers, il eut la perception lucide du but vers lequel il marchait. Nous avons lu ses pensées sur la bienfaisance, sur la parenté mutuelle des hommes, sur l'indulgence envers ceux qui ont failli. Il aime à dire que sa mère lui a enseigné la bienfaisance, qu'Antonin lui en a donné l'exemple. Il voudrait la réaliser dans la sphère politique. Il n'est pas utopiste cependant : « Ce sont des enfants que ces politiques qui prétendent faire vivre tout un peuple comme vivraient des philosophes..... Tu ne réaliseras pas, se dit-il à lui-même, la république de Platon. Rends les hommes un peu meilleurs et tu auras beaucoup gagné. » Il sait de plus que ce n'est pas la contrainte qui peut mener à ce but : « Pour changer la vie, dit-il, change les idées, sinon tu n'auras que des hypocrites et des esclaves¹. » Mais néanmoins, ce but, il le sent, il le comprend, il l'aime. Il a conscience de cette vie commune du genre humain, maintenant plus que jamais poussé par la Providence dans

¹ Marc Aurèle, IX, 29.

les voies de l'unité. Ce n'est pas seulement la cité, la nation, la patrie qui lui est confiée; c'est le monde. L'amour du bien commun, le devoir envers la communauté (τὸ κοινωνικόν) la pensée habituelle de la vie commune (κοινωνημοσύνη¹) sont des termes qui reviennent sans cesse dans sa bouche. « Son frère Severus, » qui lui a fait connaître Thraséa, Helvidius, Caton, Brutus, lui a aussi fait « concevoir l'idée d'une société égale pour tous, où les droits et les rangs seraient égaux, où la royauté n'aurait rien plus à cœur que la liberté de ses sujets². »

Ces idées devenaient-elles vulgaires? Non, sans doute, mais elles pouvaient commencer à se répandre. A l'époque du désastre de Smyrne, il se montra parmi les païens un esprit secourable qui ne s'était guère vu jusque-là. L'espèce de gloire inhumaine attachée au rôle d'accusateur avait disparu³. L'idée de bienfaisance entra dans les esprits, le mot dans la langue. Nous avons vu Fronton peiné et humilié de ne pas trouver dans son idiome un mot qui traduise le mot grec de *philostorgia* (amour des siens); c'est, dit-il, qu'il n'y a pas un Romain qui

¹ Τὴ κοινωνικὴν, I, 16; III, 4, 11; IV, 3; VI, 50; VII, 55; X, 6. Voici bien l'idée de la patrie universelle: « Si la raison, l'intelligence, la loi morale nous sont communes à tous... nous sommes concitoyens, membres d'une même cité, et cette cité c'est le monde; car pour le genre humain il n'y a d'autre cité commune que le monde. » IV, 4.

² Φαντασίαν λαθεῖν πολιτείας ἰσονόμου, κατὰ ἰσότητα καὶ ἰσηγορίαν διοικουμένης, καὶ βασιλείας τιμώσης πάντων μάλιστα τὴν ἐλευθερίαν τῶν ἀρχομένων. I, 14.

Marc Aurèle n'eut pas de frère du nom de Severus. Faut-il lire ici Verus (son frère par adoption)? ou plutôt n'est-ce pas un cousin à lui, descendant de son aïeul Catilius Severus, et que, par amitié, il appelle frère, comme cela se faisait assez souvent pour les cousins germains?

³ C'était jadis le début des jeunes gens au barreau; mais « hic mos, adolescentibus incipientibus concessus, diu exolevit, » dit Apulée. *Apolog.*

soit véritablement *philostorgos*. Mais peu à peu il allait voir changer, sinon les cœurs, du moins la langue. Bientôt le grammairien Aulu-Gelle se plaindra que le vulgaire détourne de son véritable sens (politesse, affabilité, bonne éducation) le mot latin *humanitas* et lui donne le sens de bienveillance, amour des hommes, humanité (φιλικὴ θρωπία). C'est une faute que Cicéron ou Varron n'eussent pas commise, et Aulu-Gelle, en bon grammairien, proteste contre ce solécisme de la charité: « Car, dit-il fort justement, on peut être bienveillant et secourable, quoique fort ignorant dans les arts¹. » Aulu-Gelle aurait pu ajouter avec plus de chagrin encore, que des néologues plus hardis, pour traduire le mot grec εὐεργησία (bienfaisance), au lieu d'un solécisme faisaient un barbarisme, et que Marc Aurèle, faisant de ce barbarisme le nom d'un dieu, l'écrivait au fronton d'un temple², essayant d'introduire à la fois une vertu nouvelle au cœur de son peuple, une divinité nouvelle dans son Panthéon, un vocable nouveau dans son dictionnaire. C'est triste pour la grammaire, mais les progrès dans la vertu ne se font pas toujours avec les progrès de la langue.

Je suis encore tenté de croire à une certaine popularité de ces idées lorsque je vois le sceptique Lucien, railleur des chrétiens, railleur des philosophes, rêver pourtant ce qu'il appelle *la cité de la vertu*. C'est tout autre chose ici que la cité de Platon; celle de Lucien n'a rien d'exclusif ni d'arbitraire; elle est toute fondée sur « la justice, l'éga-

¹ XIII, 16.

² Dion, LXXI, 54 Ὀνόματι τινὶ ἰδωτάτω καὶ μήπω ἀκουσθέντι. Est-ce le mot de *beneficentia* que Dion veut ici désigner, et qui est en effet la traduction exacte du grec εὐεργησία? Ce mot se trouve pourtant dans Cicéron et dans Pline.

lité, la liberté. Elle est ouverte à tous ; barbares, petits, difformes, pauvres, tous peuvent y acquérir droit de cité ; il suffit de vouloir. Au lieu de la naissance, de la taille, de la beauté, de la richesse du vêtement, elle ne demande qu'une chose, la connaissance et l'amour du bien. Qui possède ce trésor est inscrit aussitôt dans les tribus et les phratries de cette grande cité. Dans cette république de la vertu, les mots d'illustres ou d'obscurs, de nobles ou de plébéiens, de libres ou d'esclaves ne sont pas même prononcés¹. »

On sent enfin un reflet de ces mêmes idées chez les rhéteurs, les seuls témoins malheureusement qui nous restent de ce siècle où tout labeur intellectuel tournait à la rhétorique. Non-seulement, malgré son emphase laudative, le rhéteur grec Aristide trouve une certaine dignité de sentiments quand il remercie les Césars au nom de la Grèce intelligente, relevée et honorée par eux : « La Grèce était tombée, vous lui avez tendu la main ; vous avez relevé cette mère nourricière de l'intelligence humaine. Il est glorieux aux rois d'aimer la Grèce². » Mais il s'élève plus haut encore, lorsqu'il parle au nom du genre humain, pour remercier Rome et Marc Aurèle de la paix qu'ils ont donnée au monde, de cette harmonie semblable à celle qui a régné dans le ciel, après la victoire de Jupiter sur les Titans : « Seuls, parmi les peuples qui ont régné, dit-il aux Romains, vous avez eu la puissance qui fonde les em-

¹ *Hermotimus, sive de sectis*, p. 275, 289. Voy. encore, chez Lucien, des idées que nous appellerions *socialistes*, sur la répartition des richesses, l'obligation pour les riches de partager avec les pauvres, *Epistolæ saturnales*, p. 1050. On peut les comparer avec les idées économiques de Dion Chrysostome. (V. ci-dessus, t. I, p. 428.)

² Aristides, *Orat.* 9, εἰς βασιλεα.

pires, jointe à la sagesse qui les conserve... Les autres commandaient à des corps, vous commandez à des intelligences... Seuls sur la terre, vous commandez à des hommes libres. Vous ne livrez pas une province au despotisme d'un satrape ; vous lui donnez les magistrats qu'elle aurait élus. Vous gouvernez toute la terre comme une cité se gouverne elle-même. » Et ainsi se réalise ce rêve de l'antiquité et des temps modernes, ce rêve de Cicéron et d'Aristote, « d'une puissance monarchique, aristocratique, démocratique tout à la fois : monarchique par le prince qui gouverne, aristocratique par le sénat qui tient du prince le commandement et le pouvoir, démocratique par la liberté du peuple à qui est accordé tout ce qu'il demande. »

Rome, en effet, n'a pas mis de barrière entre elle et ses sujets ; ou celles qui existent encore, chaque jour elle les abaisse. « Tout ce qu'il y avait parmi ses sujets de plus noble, de plus distingué, de plus vaillant, elle l'a revêtu du droit de cité... Ni la mer, ni les régions qui nous séparent, ni même la limite tracée entre l'Europe et l'Asie, ne nous empêchent d'être citoyens romains. Rome est ainsi la capitale de la terre, la citadelle (*ἀκροπόλις*) du genre humain, le rendez-vous commun, l'Agora universelle. Sous cette cité une et sous ce gouvernement un, le pouvoir, égal pour tous, ne s'exerce que sur des concitoyens, non sur des étrangers. La terre habitable tout entière est gouvernée comme une seule habitation¹... C'est, sous un maître bien-aimé, une commune démocratie de toute la terre. »

¹ Ὑπὸ πάντων δὲ πανταχοῦ ἴσον ἀρχεται... διὰ τὸ κοινὸν ἔχειν τὴν πολιτείαν καὶ οἷα πόλει μίας, εἰκοτὼς οὐκ ἂν ἀλλοτριῶν, ἀλλ' ὡς οἰκίῳ ἀρχόντες ἀρχουσι... Καὶ συνταξάντες ὡς περ ἓνα οἶκον ἀπασαν τὴν οἰκουμένην. Aristid., in *Rom.*